

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2015

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Robert ANTONI, Alain FLEURY et Marie-José POUYET (pouvoir donné à Jocelyne WOILLARD).

Dominique PERRIER est nommée secrétaire de séance.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : « Vaisselle cassée salle des fêtes ».

### I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 23 juillet 2015 à l'unanimité

#### II – Urbanisme

##### A- Départs dossiers vers DDT

###### 1) Certificat d'urbanisme

GIRARDET Guy	Rue de la Pissoire	savoir si la construction d'une maison individuelle est réalisable	<b>Avis défavorable</b>
--------------	--------------------	--	-------------------------

###### 2) Déclarations préalables

MARGUET Philippe	4 rue des Prés	Installation syst. photovoltaïque	<b>Avis favorable</b>
LABOUILLE Henri	7 rue des Granges	Division de parcelles	<b>Avis favorable</b>
TRUCHE Josiane	7 rue des Vergers	Création avancée sur hangar	<b>Avis favorable</b>

###### 3) Permis de construire

AFFROUN Aurélien	16 rue de Vevant	Construction maison	<b>Avis favorable</b>
CHABOD Cyril	5 rue des Jardins	pergola + garage	<b>Avis favorable</b>

##### B- Retours dossiers de la DDT

###### 1) Permis de construire

VIDAL Guillaume	18 rue des Tilles	Construction maison	<b>Accordé</b>
-----------------	-------------------	---------------------	----------------

###### 2) Déclarations préalables

JEANGIRARD Daniel	11 rue de la Gare	Pergola	<b>Avis de non opposition</b>
GUINCHARD Thomas	17 rue de Vevant	Abri de jardin	<b>Avis de non opposition</b>

### III – Echange et vente de terrain commune/Mme PERRON Murielle

Cession terrain Mme Perron à la commune : 36 m<sup>2</sup>.

Cession terrain commune à Mme Perron : 136 m<sup>2</sup>.

La différence de 100 m<sup>2</sup> est vendue par la commune à Mme Perron au prix de 50 €/m<sup>2</sup> soit 5 000 €.

Frais de notaire et géomètre partagés entre les parties.

L'exposé du maire entendu, le Conseil municipal accepte à l'unanimité les modalités de cession et autorise l'adjoint Henri Pharizat à finaliser le projet avec Mme Perron.

### IV – Etudes préliminaires relatives à la création de la nouvelle station d'épuration

Offres mieux disantes :

- ◆ Etude géotechnique : **entreprise Hydrogéotechnique**
- ◆ Lever topographique : **Cabinet Coquard**
- ◆ Contrôle technique : **Cabinet Socotec**
- ◆ Coordination Sécurité et Protection de la Santé : **Bureau Roy**
- ◆ Diagnostic amiante : **Bureau Lantenois**

A l'unanimité, le conseil municipal :

- valide les choix proposés ;
- autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés.

## **V – Plan d'action pour le logement**

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2014, plus de 5000 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

Participation de la commune : 0,61 € par habitant soit 751,52 € (1 232 habitants).

Le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soutient les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière. Grâce à ce fonds, 523 ménages en difficulté dans le Doubs ont été accompagnés en 2014.

Participation de la commune : 0.30 € par habitant soit 369,60 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adhérer comme l'année dernière au FSL qui concerne les ménages en location.

## **VI – Tarifs location des marabouts**

Demande de la trésorerie d'une délibération pour les tarifs de location des marabouts suite à la décision du 04 septembre 2014.

Rappel des tarifs :

- Personnes habitant Etalans : 55 € tente plein air (82€ les deux), 27 € stand pliant (44€ les deux).
- Personnes extérieures à Etalans : 77 € tente plein air (115 € les deux), 35 € stand pliant (57 € les deux).

*Gratuit pour les associations d'Etalans répertoriées en Mairie.*

Le Conseil confirme la décision du 4 septembre 2014.

## **VII – Travaux salle des fêtes**

Compte-rendu de la réunion AMO avec les architectes du jeudi 27 août 2015 :

> Les différentes propositions d'utilisation de la salle :

- Salle des fêtes
- Salle de motricité pour l'école
- Salle de spectacle et de conférence
- Salle associative

> Mise aux normes accessibilité des toilettes.

> Actualisation du chauffage avec possibilité de chaudière collective entre la salle des fêtes et l'école.

## **VIII – Travaux de réfection du pont RD 469**

Le pont sera dévié du 14 septembre au 13 novembre 2015.

## **IX – Compte-rendu des commissions**

• Fleurissement

Visite du jury régional le 18 août.

Remise du prix départemental le 5 octobre.

• Forêt

Affouage : le délai de débardage était fixé au 30 juin 2015.

Pour les affouagistes n'ayant pas respecté le délai, leur portion a été mise en vente.

La vente de bois (feuillus) a eu lieu le 3 septembre à Ornans :

- 132 m<sup>3</sup> pour 11 189 €, soit 84 € / m<sup>3</sup> à la société Ncod.

La vente de résineux aura lieu le 21 septembre.

- Ecole

Le nouveau directeur, Monsieur Dominique GIRARDIN, a accueilli 204 élèves pour la rentrée.

Travaux :

- Une classe de maternelle a été rénovée (peinture, placards, panneaux liège) ;
- Installation d'un tableau interactif en classe de CP ;
- Travaux dans la cour pour mise aux normes sécurité.

- Travaux

La reprise d'un trottoir affaissé dans la Grande Rue sera effectuée afin d'empêcher l'écoulement des eaux pluviales sur le terrain du particulier.

Après examen de 3 devis, l'entreprise Passemard est retenue.

## **X – Vaisselle cassée salle des fêtes**

Demande de la trésorière d'une délibération pour remplacement de la vaisselle cassée au coût d'achat.

Le Conseil accepte.

## **XI – Questions diverses**

### ➤ Bibliothèque

Nouveaux horaires : - Mardi : 17h00 – 18h30  
- Mercredi : 14h00 – 16h00  
- Samedi : 10h00 – 11h30

### ➤ Demande d'acquisition d'une parcelle support de l'entreprise Passemard.

Le Conseil municipal décide de faire expertiser la parcelle par les Domaines.

### ➤ Proposition de partenariat entre le CFPPA de Châteaufarine et la commune via 2 classes de BTS Agricole pour établir un diagnostic traitant de la relation entre agriculture et territoire.

- Approche sous forme d'enquête auprès des agriculteurs et différents acteurs de la vie locale ;
- Travail plus approfondi auprès des agriculteurs volontaires.

Un compte-rendu non exhaustif sera distribué au printemps 2016.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

### ➤ Les travaux de création de merlons dans le lotissement de la Bruyère sont terminés.

### ➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Lever de la séance à 22h45.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Dominique PERRIER